

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 17 FÉVRIER 2022

LA MMJ ET L'USM OFFICIALENT LEUR PARTENARIAT

La MMJ, Mutuelle des Métiers de la Justice et de la sécurité, et l'USM, Union syndicale des magistrats, ont signé, en décembre dernier, un partenariat entérinant des années d'actions communes et de proximité. Une signature marquant l'engagement des deux organisations à aller plus loin dans leurs actions pour préserver la santé des magistrats.

La MMJ et l'USM entendent par la signature de ce partenariat concrétiser des années d'actions communes au service des magistrats. Ce partenariat naturel et porteur de sens, entre deux entités affinitaires qui partagent les mêmes valeurs de solidarité et d'entre-aide, intervient dans une période marquée par la dégradation des conditions de travail des magistrats et la prise de conscience publique de ce mal-être. Dans ce contexte, la confirmation de ce partenariat vise à apporter des solutions concrètes pour mieux répondre aux besoins des magistrats en santé et en prévention.

La première action commune sera la mise en place d'un baromètre d'écoute. Depuis 2020, la MMJ a lancé un baromètre bi-annuel sur la qualité de vie au travail qui vise à prendre le pouls des agents du ministère de la justice. En 2022, dans le cadre du partenariat entre la MMJ et l'USM, un regard tout particulier sera porté aux magistrats dans cette étude, ceci afin de pouvoir proposer des solutions prévention mieux adaptées. L'USM et la MMJ porteront ensemble les résultats de cette enquête auprès du ministère et du grand public.



Céline Parisot, présidente de l'USM : « Nous partageons avec la MMJ des valeurs de justice, de solidarité et d'humanité. Aujourd'hui, la signature de ce partenariat donne une force supplémentaire à nos actions. »

Elisabeth Chabot, présidente de la MMJ : « Je me félicite de la signature de ce partenariat qui vient officialiser des années de travail commun pour l'accompagnement des agents. La MMJ et l'USM militent depuis toujours pour le mieux vivre de leurs adhérents et cet engagement est particulièrement important dans le contexte actuel. »

À propos de la Mutuelle des Métiers de Justice et de la sécurité

Depuis plus de 78 ans, la Mutuelle des Métiers de la Justice et de la sécurité agit aux côtés des agents du secteur public pour leur offrir une protection globale et solidaire. La MMJ compte, au 31.12.2020, plus de 115 000 personnes protégées, agents du Ministère, professionnels de Justice et agents au service de la sécurité, qui bénéficient d'une protection sociale santé et prévoyance complète, de services performants et de l'action sociale.

CONTACT PRESSE

Service communication
service.communication@mmj.fr

À propos de l'Union syndicale des magistrats

L'Union Syndicale des Magistrats est le principal syndicat de magistrats de l'ordre judiciaire français. Apolitique, elle défend l'indépendance des magistrats, leurs intérêts matériels et moraux, et une justice de qualité et égale pour tous. A ce titre, elle est particulièrement attentive à leurs conditions de travail et mène au quotidien des actions de soutien individuel et collectif.

CONTACT PRESSE

contact@union-syndicale-magistrats.org